

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session Automne 2012

POL 1350 – 40
La guerre et la paix dans la pensée politique
Horaire : Jeudi 14h-17h

Enseignant : Sébastien Barthe
Courriel : pol1350a12@gmail.com
Twitter : @sebbarthe
Disponibilités sur rendez-vous
Bureau : A-3495
Ce cours utilise Moodle

Descriptif

L'objectif de ce cours est d'initier aux grands textes de la pensée politique qui, depuis Thucydide (*La guerre du Péloponnèse*) jusqu'à Rawls (*The Law of Peoples*), ont fait des rapports entre unités politiques et des problèmes qui découlent de leur pluralité leur objet de réflexion privilégié.

Seront notamment examinées les contributions d'auteurs tels qu'Aristote, Machiavel, Hobbes, Montesquieu, Rousseau, Kant, les concepts d'état de nature, de souveraineté, les débats ayant trait à la définition de la guerre juste, aux conditions nécessaires à l'établissement de la paix, etc.

Cheminement académique

Le cours POL 1350 est obligatoire pour les étudiantEs de première année inscritEs au programme de Baccalauréat en relations internationales et droit international (7060). Il est recommandé de le suivre dès votre première session, tel que le cheminement type du programme a été élaboré. Exceptionnellement, il pourrait être ouvert à certainEs étudiantEs de seconde ou troisième années du Baccalauréat en science politique (7760), de la Majeure en science politique (2551), ou qui suivent un cheminement de propédeutique avant d'entrer définitivement à la maîtrise. C'est un cours de philosophie politique qui est très ouvertement dirigé vers l'étude de questions particulières aux relations internationales. Il complétera donc vos cours obligatoires d'histoire des relations internationales (HIS 4474 et HIS 4476), d'introduction aux relations internationales (POL 1400), de système international contemporain (POL 4422) et, plus tard, de théories des relations internationales (POL 5410). Pour ceux et celles qui feront le choix de cours optionnels en études de sécurité, il est une bonne base philosophique aux cours Géopolitique contemporaine (POL 2500), Problèmes militaires et stratégiques (POL 5510), Politique de défense des grandes puissances (POL 5520) et Analyse sociopolitique des conflits armés (POL 5815).

Objectifs d'apprentissage

Le but de ce cours est de donner à l'étudiantE les outils intellectuels pour entreprendre une réflexion personnelle sur la place de la guerre dans les rapports sociaux, sur son utilisation comme instrument politique, sur les arguments qui servent à justifier un tel recours, et sur les propositions destinées à la contrôler.

Dans cette perspective, ce cours vise trois objectifs d'apprentissage spécifiques. Le premier en est un d'acquisition de connaissance, soit de se familiariser avec le discours des grands courants de pensée politique classiques et contemporains à l'égard de la guerre et de la paix. Chacun d'entre eux propose, en effet, une vision du monde et un projet politique ; ils décrivent les forces qui déterminent les rapports sociaux, identifient les principaux problèmes affligeant l'humanité, élaborent des solutions et imaginent ce que pourrait être un monde idéal. Dans ce contexte, ils apportent, directement ou indirectement, des réponses aux questions que soulève la réflexion sur la guerre : Quelles en sont les causes ? Quels sont sa fonction et son statut ? Sous quelle condition peut-on la considérer juste ? Y a-t-il moyen de mettre fin à sa récurrence dans

le système international ? Ce cours consiste à identifier ces réponses. Au terme de la session, l'étudiantE devra être en mesure de reconnaître et de distinguer les réponses proposées par chacun des philosophes à ces interrogations.

Le second objectif en est un d'analyse, de reconnaissance et de synthèse. Il consiste d'abord à acquérir une capacité d'interroger un texte politique de manière systématique, dans le but d'y déceler les positions de l'auteur à l'égard des questions de la guerre et de la paix Il s'agit également d'être en mesure de distinguer et de comparer ces positions avec celles défendues par d'autres auteurs. Enfin, il faut être capable de résumer ces positions autant lors d'une discussion qu'au travers d'un texte clair et cohérent.

Le troisième et dernier objectif est de vous former à maximiser votre acquisition de connaissance et vos capacités d'analyse en discutant de vos idées et opinions avec vos collègues. Par le biais des discussions en classe, ainsi que par le travail préparatoire en équipe qui y est associé, vous serez en mesure de retenir plus d'information, d'en déterminer les liens avec d'autres idées et d'en arriver à une assimilation plus holistique de la matière. Le travail interactif en groupe est donc un objectif d'apprentissage en soit, puisque le choc et la synthèse des idées qu'il sous-tend est un outil de travail qui, je l'espère, participera à votre réussite dans le cours.

Pédagogie

Au niveau pédagogique, le cours POL 1350 s'articule autour de plusieurs modalités d'apprentissage. Vous devez d'abord vous préparer aux cours en classe en faisant de manière assidue les lectures demandées. Non seulement servent-elles d'entrée en matière pour les exposés magistraux et sont-elles matière à examen, elles doivent avoir été faites avant le cours, car la seconde moitié de nos rencontres hebdomadaires seront consacrées à du travail d'équipe et des discussions sur celles-ci. Ici, la responsabilité vous incombe d'être à date et prêtE lorsqu'arrive le jeudi à 14h.

Ensuite, POL 1350 comporte une partie d'enseignement magistral « classique », en classe. Il est de votre responsabilité d'arriver à l'heure, bien préparÉe. Je vous conseille de remplir assidument les feuillets préparatoires (disponibles sur Moodle) lors de vos lectures préalables, pour être en mesure de souligner à mon attention tout aspect qui pourrait causer problème à une excellente compréhension de la matière. Je vous invite par ailleurs à m'interrompre et poser toutes les questions nécessaires lors des exposés magistraux et de toujours respecter vos collègues qui interviennent et posent des questions.

Enfin, je suis d'avis que le meilleur moyen d'en arriver à une assimilation optimale des notions à l'étude dans notre cours passe par des activités plus interactives que la transmission magistrale d'information. Soyons franc, l'étude des idées des « grands » philosophes sur les questions de la guerre et de la paix n'est pas toujours des plus aisée, il m'apparaît donc de notre devoir collectif de rendre ces idées, notions et théories les plus claires possible, en les rendant les plus vivantes possible. C'est pourquoi la seconde moitié de nos séances hebdomadaires, à partir du 18 octobre, sera consacrée à des discussions de groupe. Cette activité sera divisée en trois temps. Tout d'abord, les équipes de travail se réuniront pendant environ 10 minutes après la pause pour permettre aux membres de mettre en commun et discuter des réponses que chacunE a donné aux questions qui accompagnaient la lecture hebdomadaire. Ensuite, nous reviendrons en plénière et chacune des équipes aura l'occasion de faire part à l'ensemble du groupe de ses réflexions. Enfin, nous pourrions discuter de l'actualité, de la pérennité et de la pertinence de ces questions et réponses dans un échange plus « libre ».

Calendrier

DATE	PREMIÈRE MOITIÉ	SECONDE MOITIÉ
4 octobre	Présentation du cours, de la pédagogie, des évaluations (14h-17h)	
11 octobre	Introduction : la guerre et la paix dans la pensée politique occidentale (14h-15h15)	Entente d'évaluation, utilisation de Moodle, site Web de la bibliothèque, formation des équipes (15h30-17h)
18 octobre	Le monde antique : Thucydide, Platon, Aristote, Polybe, Cicéron (14h-15h15)	Discussion en équipe et en groupe (15h30-17h)

25 octobre	Le monde médiéval occidental : Saint Ambroise de Milan, Saint Augustin, Dante, Marsile de Padoue (14h-15h15)	Discussion en équipe et en groupe (15h30-17h)
1 ^{er} novembre	Les philosophes réalistes : Machiavel, Hobbes, Spinoza, Rousseau, Hegel (14h-15h15)	Discussion en équipe et en groupe (15h30-17h)
8 novembre	La guerre juste et le droit de la guerre : Saint Thomas d'Aquin, Grotius, Walzer (14h-15h15)	Discussion en équipe et en groupe (15h30-17h)
15 novembre	Projets de paix perpétuelle : Érasme, L'abbé de Saint-Pierre, Leibniz, Kant (14h-15h15)	Discussion en équipe et en groupe (15h30-17h)
22 novembre	La tradition libérale : Locke, Bentham, Constant, Angell, Rawls (14h-15h15)	Discussion en équipe et en groupe (15h30-17h)
29 novembre	La filière germanique : Fichte, Clausewitz, Nietzsche, Freud et Einstein (14h-15h15)	Discussion en équipe et en groupe (15h30-17h)
6 décembre	Le marxisme et la guerre : Marx et Engels, Lénine, Staline, Mao (14h-15h15)	Discussion en équipe et en groupe (15h30-17h)
13 décembre	Théorie politique et théorie des Relations internationales : Aron, Galtung, Wendt, Campbell (14h-15h15)	Discussion en équipe et en groupe (15h30-17h)
20 décembre	Examen final en classe, sans notes (14h-17h)	

Pondération des évaluations et échéances

ÉVALUATION	PONDÉRATION	ÉCHÉANCE
Premier essai	25%	Mercredi 7 novembre, 23h55
Second essai	25%	Dimanche 23 décembre, 23h55
Examen final en classe, sans notes	40%	Jeudi 20 décembre, 14h-17h
Présences aux discussions	10%	Du 18 octobre au 13 décembre

Évaluations

Essais : À deux reprises au cours du trimestre, vous devrez rendre un essai qui fera entre 1000 et 1500 mots. Ces essais porteront sur **un seul philosophe à la fois** (je ne vous permets pas dans ce contexte de comparer la pensée d'un tel et d'un autre), choisi au sein de la liste ci-dessous. Vous devrez, dans ces essais comportant une introduction, un développement et une conclusion, énoncer de manière systématique les points principaux avancés par l'auteur choisi sur les questions de la guerre et de la paix, tout en soulignant de quelle manière le contexte dans lequel l'auteur a vécu et réfléchi a pu influencer sa pensée. Un guide explicatif est disponible sur la page Moodle, qui détaille les questions que vous devriez aborder pour structurer vos propos.

Vous devez obligatoirement remettre vos essais en format électronique au moyen du dépôt de fichier sur la page Moodle. Je n'accepterai ni les versions papier, ni celles envoyées par courriel. Vous devez par ailleurs **obligatoirement** utiliser les fichiers que je mets à votre disposition pour faire ces travaux, qui sont déjà formatés selon les règles de présentation (police Times New Roman 12 pts, marges de 2,5 cm, pagination, etc.). Le non respect de cette dernière consigne entraînera une pénalité automatique de 10% de la valeur du travail.

Philosophes pour le premier essai :

- Thucydide
- Cicéron
- Saint Augustin
- Dante
- Marsile de Padoue
- Niccolò Machiavel

- Thomas Hobbes
- Baruch Spinoza
- Jean-Jacques Rousseau

Philosophes pour le second essai :

- Hugo Grotius
- Michael Walzer
- Érasme
- L'abbé Castel de Saint-Pierre
- Gottfried W. Leibniz
- Emmanuel Kant
- John Locke
- Jeremy Bentham
- Benjamin Constant
- Norman Angell
- John Rawls
- Carl von Clausewitz
- Karl Marx
- Vladimir Ilitch Oulianov, dit Lénine
- Mao Zedong
- Raymond Aron
- Johan Galtung

Retards : Une pénalité correspondant à 10% de la valeur du travail sera imposée par jour de retard, ce qui inclus les jours de fin de semaine. Cette mesure sera appliquée de façon très stricte. Toute demande de délai supplémentaire sera catégoriquement rejetée à moins de raisons graves pouvant être corroborées de manière indépendante (billets de médecin, convocation au tribunal, etc.).

Qualité du français : Ni moi ni les auxiliaires d'enseignement n'avons le temps de corriger systématiquement les erreurs orthographiques, syntaxiques et grammaticales de vos copies. Cependant, un travail jugé très lacunaire au niveau de la langue (orthographe ou style) pourra se voir pénalisé jusqu'à concurrence de 10% de la valeur du travail.

Examen final : L'examen final se tiendra uniquement en classe, le jeudi 20 décembre 2012 entre 14h et 17h. À ce moment, vous n'aurez droit à aucune documentation (« livres fermés ») pour vous aider à élaborer vos réponses. Vous devrez également éteindre tout appareil électronique qui pourrait potentiellement vous permettre de communiquer avec l'extérieur du local. L'examen comportera un ensemble de questions à développement court et une ou deux questions à développement long.

Présences : Pendant que les équipes se réuniront après la pause, je circulerai dans la classe et prendrai les présences. Comme il y a 9 cours avec discussions, je vous accorderai un point pour votre présence à l'examen, pour un total de 10.

Lectures

Malheureusement, il n'existe pas à ma connaissance de manuel ou de livre de base francophone qui traite exclusivement de la problématique de la guerre et de la paix en philosophie politique. Le livre de Frédéric Ramel et David Cumin (voir référence ci-dessous) est peut-être ce qu'il y a de plus proche de ce genre de livre, mais il n'est maintenant plus disponible aux Presses de Science Po. Les textes que vous aurez à lire dans le cadre du cours sont donc issus de diverses sources. Les lectures sont toujours en français et sont toutes disponibles sur la page Moodle du cours dans la section « Textes pour les discussions ». Je considère inutile de vous faire payer pour un recueil de textes version papier, alors que l'utilisation de textes dans le cadre d'un cours universitaire n'empiète sur les droits d'auteurs de personne. Par ailleurs, les versions électroniques sont beaucoup moins polluantes!

Outre les lectures obligatoires, je vous conseille de faire quelques recherches supplémentaires pour enrichir votre connaissance des idées principales des auteurs, ainsi que pour préparer vos essais. Dans ce contexte, je vous recommande fortement ne pas vous limiter aux seuls livres francophones que vous pourriez trouver à la

bibliothèque, ni aux premiers résultats obtenus par une recherche de base sur Internet. Très souvent, d'excellents textes anglophones pourraient compléter à merveille vos lectures obligatoires, que ce soit des livres ou des articles scientifiques. Si vous avez quelques difficultés avec la lecture de l'anglais, considérez l'exercice comme un moyen de parfaire un outil dont l'usage vous sera essentiel tout au long de votre parcours académique et dans les divers emplois vers lesquels vos études en science politique et droit pourront vous mener.

Voici quelques indications bibliographiques qui pourraient vous être utiles :

- Frédéric Ramel, avec la collaboration de David Cumin, *Philosophie des relations internationales*, Paris, Presses de Science Po, 2002.
- Philippe Menge, *Guerre ou paix en philosophie?*, Meaux, Germina, 2011.
- Monique Castilló, *Connaître la guerre et penser la paix*, Paris, Kimé, 2005.
- Janine Chanteur, *De la guerre à la paix*, Paris, PUF, 1989.
- Stéphane Courtois et Pierre-Yves Bonin, *Enjeux philosophiques de la guerre, de la paix et du terrorisme*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2003.
- Groupe Jean-Jacques Rousseau, *Principes du droit de la guerre : Écrits sur la paix perpétuelle*, Paris, Librairie philosophie J. Vrin, 2008.
- Anne-Marie Le Gloannec et Aleksander Smolar (dir.), *Entre Kant et Kosovo : études offertes à Pierre Hassner*, Paris, Presses de Science Po, 2003.
- Olivier Nay, *Histoire des idées politiques*, Paris, Armand Colin, 2004.
- Bruno Coppieters et Nick Fotion, *Moral Constraints on War: Principles and Cases*, New York, Lexington, 2002.
- Torbjørn L. Knutsen, *A History of International Relations Theory*, 2^e éd., Manchester, Manchester University Press, 1997.
- Richard Tuck, *The Rights of War and Peace: Political Thought and the International Order from Grotius to Kant*, Oxford, Oxford University Press, 1999.
- Jenny Teichman, *The Philosophy of War and Peace*, Charlottesville (VA), Imprint Academic, 2006.
- W. B. Gallie, *Philosophers of Peace and War: Kant, Clausewitz, Marx, Engels and Tolstoy*, Cambridge (UK), Cambridge University Press, 1978.
- Alex J. Bellamy, *Just Wars: From Cicero to Iraq*, Malden (MA), Polity Press, 2006.
- Frederick H. Russell, *The Just War in the Middle Ages*, Cambridge (UK), Cambridge University Press, 1977.
- Paul Christopher, *The Ethics of War and Peace: An Introduction to Legal and Moral Issues*, 3^e éd., Upper Saddle River (NJ), Pearson, 2003.
- Larry May, *The Morality of War: Classical and Contemporary Readings*, Upper Saddle River (NJ), Pearson, 2005.
- Brian Orend, *The Morality of War*, Peterborough (ON), Broadview Press, 2006.

Préoccupations environnementales

Conformément à la Politique no 37 en matière d'environnement de l'UQAM (<http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Pages/Politiqueno37.aspx>), un objectif important pour moi est de réduire au maximum l'utilisation de papier et la consommation d'énergie liés à tous les aspects du cours. Pour ce faire, je compte prendre plusieurs mesures que vous trouverez détaillées sommairement ici.

- Impression recto-verso du syllabus
- Distribution du matériel pédagogique en version électronique sur Moodle
- Obligation de remettre vos travaux par Moodle
- Ouverture et fermeture des luminaires selon les besoins, réduction de l'éclairage lorsque possible
- Recyclage des objets de papier et de plastique qui traînent dans le local
- Utilisation de tasses ou de bouteilles réutilisables plutôt que de bouteilles d'eau jetables
- Utilisation du transport en commun (et marche!) pour mes déplacements (le covoiturage, l'autopartage, le vélo, le vélopartage sont d'autres options qui sont tout aussi louables)

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Une personne spécialisée reçoit les étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles les jeudis de 16h à 19h.

PLAGIAT

Règlement no. 18
Article 2.1 Infraction

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie, falsification de document ou création d'un faux document commis par une candidate, un candidat, une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'un stage faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours

sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.

b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.